

Edition universitaire algérienne entre 1962-1997 : quel déséquilibre et quelle organisation ?

Fatima Zahra Ali Pacha
Maitre assistante (A)
Département de bibliothéconomie
Université Alger 2
fzpacha@gmail.com

Résumé

Les études relatives à l'édition ainsi que les comparaisons effectuées dans les pays industrialisés montrent que la production du livre dans les pays du tiers monde est caractérisée par l'insuffisance, le déséquilibre et l'improvisation.

En effet, l'édition dans cette région s'appuie rarement sur des études de marché du livre, basées elles-mêmes sur la connaissance des habitudes et motivation de lecture. Or, il est connu qu'en l'absence de telles études de marché, il n'est guère possible de connaître les besoins de la population et de planifier la production éditoriale.

L'Algérie faisant partie de cet ensemble de pays, notre travail a pris pour objet d'étude le secteur de l'édition, et plus particulièrement l'édition universitaire. Cette étude est basée sur l'analyse bibliométrique et statistique. Ces dernières permettent de quantifier la production éditoriale existante afin de nous aider à mieux appréhender ce secteur économique qui est le livre universitaire.

Mots clés : Edition universitaire ; Office des publications universitaires ; Livre universitaire ; Théorie des modèles bibliologiques

Introduction

Les études et documents ayant trait à l'édition dans les pays du tiers monde ainsi que les comparaisons effectuées dans ce domaine dans les pays industrialisés montrent que la production du livre dans cette région est marquée par l'insuffisance, le déséquilibre et l'improvisation.

L'auteur R. ALLAHOUM (1984)¹ a dégagé selon la théorie des modèles bibliologiques trois modèles successifs pour l'Algérie. Les deux premiers correspondent à la période d'occupation du territoire, le troisième modèle débute avec l'accession de l'Algérie à l'indépendance. Pour notre part, nous dégagerons suite à son travail quatre périodes clés pour le secteur de l'édition en Algérie et plus particulièrement à celui de l'édition universitaire. Le premier est relatif à la période coloniale. La période avant l'indépendance de l'Algérie, est déjà analysée et commentée par R. ALLAHOUM. L'article explore la période postcoloniale du pays soit de 1966 à 1997 ou nous sommes en présence jusqu'en 1988 d'un modèle bibliologique

¹ Allahoum, Rabah. Le Livre en Algérie. Thèse de doctorat pour le 3^{ème} cycle, Bordeaux III, 1984

Allahoum, Rabah. Les Modèles bibliologiques dans le monde : passé et présent. 13^{ème} colloque international de bibliologie, Paris, 23-26 octobre 1995

pyramidal d'état. Le secteur de l'édition était sous le monopole de trois ministères à savoir l'éducation nationale, la culture et l'enseignement supérieur. Ensuite avec l'ouverture de l'économie de marché en 1988, on assiste à la naissance d'un secteur de l'édition privée. Et enfin, pour conclure cette analyse, la dernière phase du modèle bibliologique proposé est celle qui coïncide avec la dissolution de l'ENAL (Entreprise nationale du livre) en 1997, le plan de redressement de l'OPU (Office des publications universitaires) sont selon nous les principaux facteurs qui ont mené le secteur de l'édition vers une organisation libérale. C'est dans ce contexte précis, que nous présentons notre problématique. Comment l'édition universitaire, lors de ces différentes phases, est présente dans les différents modèles bibliologiques ? Il est important de rappeler que pour la période postcoloniale, de 1962 à 1966, cette phase est marquée par l'absence quasi-totale de structures éditoriales universitaires.

1. L'édition universitaire avant 1988

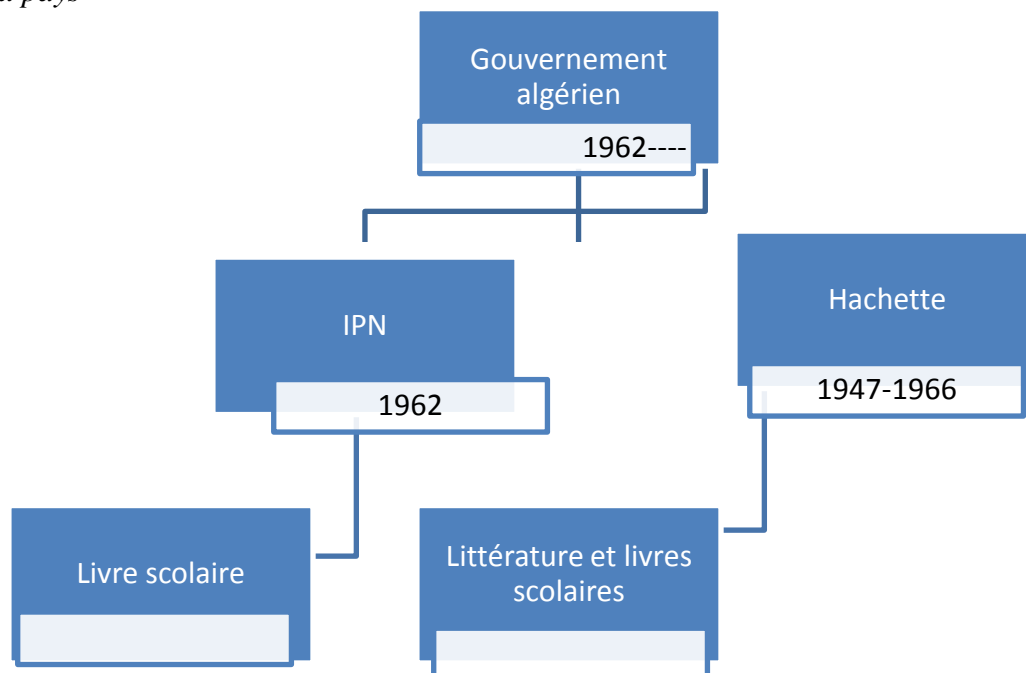
1.1. 1962-1966 : première période du modèle bibliologique

Durant cette période les universités éditaient et imprimaient les thèses et cours photocopiés avec des moyens matériels et humains très limités. L'effectif des étudiants en 1962 était de l'ordre de 3718 et en 1967 de 9200 inscrits.² A partir de cette constatation, l'hypothèse suivante est avancée pour cette période, le gouvernement algérien n'avait pas comme préoccupation primordiale le livre universitaire.

D'autre part, l'édition nationale était sous le monopole de Hachette qui avait la main mise sur le commerce du livre. Cette édition était organisée selon le modèle capitaliste donc contraire aux orientations socialistes décidées au lendemain de l'indépendance.

Il est à noter, cependant, que le manuel scolaire a été pris en charge par l'état dès 1962 par la création de l'Institut national de pédagogie (IPN).

Nous nous retrouvons pour cette première période du modèle bibliologique devant deux modèles comme le souligne Robert ESTIVALS (1983) « *pour ces divers pays (Tiers monde), la vie du livre est caractérisée par la coexistence, sur le territoire national, de deux modèles : celui, plus ou moins présent de l'ancienne métropole ; celui, plus ou moins développé du nouveau pays* »³



² Source : Ministère de l'enseignement supérieur

³ Estivals, Robert. Le Livre dans le monde. Paris : Retz, 1983

Figure 1: Modèle bibliologique postcolonial de l'édition algérienne

La nationalisation des biens de l'éditeur français Hachette en 1966 va modifier la structure de l'édition algérienne.

1.2. 1966-1981 : deuxième période du modèle bibliologique

Cette nationalisation va engendrer durant la même année la naissance de la Société nationale d'édition et de diffusion (SNED). Celle-ci va bénéficier du monopole de l'édition, de la distribution et de l'importation.⁴ Mais comme le souligne R. ALLAHOUM (1992) « *la création de cette société n'a pas été faite sur des bases solides, elle n'a fait l'objet d'aucune étude ou d'un programme de création des structures entrant dans le cadre de l'élaboration d'une politique nationale du livre.* »⁵ L'absence d'une réflexion d'une politique nationale du livre ne permet pas à la SNED de dépasser une production moyenne annuelle de cinquante titres⁶ et ce jusqu'à sa restructuration en 1983.

Dans le secteur de l'enseignement supérieur, compte tenu de l'accroissement des effectifs universitaires (36936 étudiants inscrits en 1975 soit dix fois le nombre inscrits en 1962), l'université doit faire face à une demande sans cesse croissante d'ouvrages et de moyens pédagogiques pour réaliser ses missions. Etant donné que la SNED n'avait pas comme priorité principale la production de livres universitaires, il était devenu urgent de créer un organisme éditeur et qui relèverait directement du Ministère de l'enseignement supérieur⁷. Ce qui fut concrétisé par la loi 73-60 du 21 novembre 1973 portant création de l'Office des publications universitaires (OPU), qui est un établissement public à caractère industriel et commercial mais à vocation scientifique et culturelle. Cette entreprise est schématisée en trois mots clés par R. ALLAHOUM : « algérianisation de l'enseignement- démocratisation de l'enseignement –pour un enseignement scientifique. »⁸

D'autre part, l'extension de la carte universitaire à travers le pays durant cette même période⁹ et l'ouverture de nombreuses filières en sciences exactes et appliquées ont entraîné des besoins quantitatifs et qualitatifs en documentation. L'OPU réagit en décentralisant ses activités commerciales par la création de trois directions régionales et 48 structures de distribution (librairie universitaire) à travers le territoire national. En dépit de cette restructuration, sa production éditoriale pour cette période (1975 à 1981) reste insuffisante comme il est constaté à la lecture du tableau 1 :

⁴⁴ Il faut ici signaler qu'aucun texte législatif d'application ne fut promulgué, pour confirmer ce monopole de l'édition.

⁵ Allahoum, Rabah. L'état du livre dans les pays du tiers monde. In : Revue de l'information scientifique et technique, vol. 2, n°1, 1992

⁶ Source : Allahoum, R. Les modèles bibliologiques. Op. cit.

⁷ Le ministère a eu différentes appellations selon les divers gouvernements mis en place

⁸ Allahoum, R. Op. cit.

⁹ 28 villes du pays possèdent une université ou un centre universitaire

Année	Nombre d'exemplaires produits			Nombre d'étudiants inscrits	Ratio
	Langue Arabe	Langues étrangères	TOTAL		
1975	3000	11 300	14 300	36 936	4
1976	37 500	138 300	175 800	43 475	4
1977	33 000	133 700	166 700	52 493	3
1978	23 500	113 000	136 500	54 547	3
1979	32 000	175 000	207 000	53 841	4
1980	89 139	258 861	348 000	57 445	6
1981	115 225	430 961	546 186	67 284	8
TOTAL	333 364	1 261 122	1 594 486	366021	

Tableau 1 : Production de l'OPU de 1975 à 1980¹⁰ en nombre d'exemplaires

Et reste également largement déficient par rapport aux importations du livre universitaire pour ce secteur au regard des chiffres mentionnés dans le tableau 2 :

Année	Nombre d'exemplaires importés			Nombre d'étudiants inscrits	Ratio
	Langue Arabe	Langue étrangères	TOTAL		
1977 ¹¹	76 842	158 507	235 349	52 493	5
1978	53 624	58 375	11 999	54 547	2
1979	53 391	120 539	173 930	53 841	3
1980	55 770	115 825	171 595	57 445	3
1981	190 973	97 838	288 811	67 284	4
TOTAL	430600	551084	881684	285610	

Tableau 2 : Importation de livres universitaires par l'OPU de 1977 à 1981¹²

A la lecture de ces deux tableaux, il est aisé d'observer le degré de dépendance vis-à-vis de l'étranger : 41 % des ouvrages mis à la disposition des universitaires proviennent de l'étranger dont 56% sont en langues étrangères. Selon R. ALLAHOUM (1984)¹³ 95% de nos besoins sur le plan national en matière de livres universitaires sont couverts par les livres qui proviennent de l'étranger et plus particulièrement de la France. En 1981, un étudiant algérien pouvait avoir 4 livres importés par l'OPU toutes spécialités confondues pour moins d'un livre toutes spécialités édité par l'OPU.

Ces résultats sont confirmés par l'analyse de la production de l'OPU en fonction de la langue et plus particulièrement de la production de livres universitaires en langue arabe. Cette analyse nous a permis de connaître le taux de la production nationale dans cette langue suite à

¹⁰ Source : Benchachoua, B. L'Office des publications universitaires : étude descriptive. Mémoire de fin de licence. Alger, 1996

¹¹ L'OPU n'a pas importé de livres de 1975 à 1976, le monopole était détenu par la SNED. L'OPU ne bénéficiera d'une dérogation qu'à partir de 1977

¹² Source : Benchachoua, op. cit.

¹³ Allahoum, R. Le Livre en Algérie., op. cit.

l'arabisation progressive, et ce à partir de 1975, des filières sciences humaines et sociales¹⁴. Les données de l'étude montrent que seulement 20 % des ouvrages de la production de l'OPU sont rédigés dans cette langue pour cette deuxième période du modèle bibliologique. Production très faible qui nous permet de conclure à ce stade que la politique d'arabisation entamée par l'état algérien durant cette période a été lancée alors que l'outil pédagogique en langue arabe n'était pas disponible et ce malgré les efforts réalisés par l'OPU. Cet éditeur étatique a fait preuve depuis sa création d'un certain dynamisme dans le secteur de l'édition universitaire. C'est ce que nous révèle le tableau ci-dessous où cette entreprise étatique a publié lors de sa création seulement 6 titres et dix ans plus tard soit en 1981, 76 titres.

Année	Nombre de titres publiés		
	Langue arabe	Langues étrangères	TOTAL
1975 ¹⁵	3	3	6
1976	15	26	41
1977	10	46	56
1978	14	26	40
1979	21	89	110
1980	43	87	130
1981	34	42	76
TOTAL	140	319	459

Tableau 3 : Production de l'OPU de 1975 à 1981¹⁶ en titres

Même si les résultats obtenus sont appréciables ils restent insuffisants et nous interpellent : la production de livres de l'office des publications universitaires est loin de répondre aux besoins de la population universitaire. Secteur que la SNED a ignoré dans sa politique éditoriale.

Constat avéré en dépouillant le catalogue « l'édition en Algérie.¹⁷ » Cet outil, qui à notre sens a valeur bibliologique, recense quarante-huit éditeurs ou organismes politiques, administratifs, économiques ou sociaux pratiquant l'édition en Algérie. A la lecture de ce répertoire, la SNED a publié 380 titres dont 79 sont des monographies scientifiques ou universitaires soit 20,78 %. Sur les 48 éditeurs recensés, sauf OPU, seulement neuf éditeurs ont publié des ouvrages scientifiques et/ou universitaires. Nous observons à la lecture du tableau 4 que le monopole de la SNED sur l'édition nationale n'a pas été totalement suivi puisque nous avons noté la présence de cinq éditeurs privés. Leur principale activité reste la librairie et/ou l'imprimerie, l'édition étant occasionnelle jusqu'en 1988. C'est le cas notamment de l'éditeur Chihab. La grande majorité de ces éditeurs ont malheureusement disparu aujourd'hui.

¹⁴ L'arabisation des études à l'université algérienne va progresser graduellement jusqu'en 1986 pour ces deux filières.

¹⁵ 1975 : date effective de la production de l'OPU créée en 1973

¹⁶ Source : catalogue OPU

¹⁷ Catalogue publié à l'occasion d'une exposition du livre en 1980 et réalisé par les bibliothécaires de la Bibliothèque nationale. Ce catalogue recense la production éditoriale depuis l'indépendance. Son classement est un classement chronologique par éditeur avec un sous classement chronologique d'année d'édition des publications de l'éditeur. Un index alphabétique auteur accompagne ce catalogue bilingue (français-arabe)

Editeurs	Date de création	Lieu	Nbr. de titres
An Nahda	196 ?	Alger	24 titres
Librairie M'razka et Boudaoud	196 ?	Alger	24 titres
Chihab*	1962	Alger	60 titres
Maison des livres	1962	Alger	7 titres
Rahab*	1963	Alger	200 titres
El Baath	1963	Constantine	5 titres
Laphonic*	1964	Alger	79 titres
Editions nationales algériennes	1965	Alger	10 titres
Al Adib*	1982	Blida	12 titres

Tableau 4 : Les éditeurs privés et la production livresque en 1980¹⁸

La production éditoriale en 1980 toujours à la lecture du tableau 4 reste très insuffisante au vu de la soif de la population algérienne ; insuffisance que M. HOUALI (2013)¹⁹ corrobore : « le livre en Algérie que ce soit par l'importation ou par la production locale, est toujours en décalage par rapport aux besoins nationaux. »

Ce décalage nous le constatons également sur la langue de publications. En effet, le tableau 6 sur la production éditoriale expose la production en langue arabe qui représente seulement 33,90% de toute la production éditoriale nationale. Ce chiffre conforte notre hypothèse *en supra* et de la généraliser à tout le secteur de l'édition.

	Nombre de titres publiés	%
Titres en langues étrangères	1405	57,04
Titres en langue arabe	835	33,90
Ouvrages scientifiques (sauf OPU)	160	6,49
Périodiques (revues et bulletins)	63	0,28
Total	2463	97,71%

Tableau 5 : Production éditoriale nationale de 1962 à 1980²⁰, secteur étatique et secteur privé

A savoir que l'état algérien a entamé la généralisation de l'enseignement en langue arabe sans y joindre une réflexion et une méditation avec tous les acteurs concernés pour une politique nationale de la production et de l'importation du livre en langue arabe. Hypothèse qui est confirmée et démontrée également à la lecture de la production éditoriale du secteur de l'état à partir du tableau ci-dessous :

Éditeurs \ Titres	Titres en langues étrangères	Titres en langue arabe	Total
IPN	125	120	245
SNED	219	161	380
OPU	277	106	383
Total	621	387	1008

Tableau 6 : Production éditoriale étatique de 1962 à 1980

¹⁸ Les éditeurs suivi d'une * sont des éditeurs recensés par Lamrous Amel et Djari Dalila «Les maisons d'édition du secteur privé » journée d'études organisée par l'Institut de bibliothéconomie le 16 mai 1994. Le nombre de titres recensés pour ses éditeurs sont de l'année 1994.

¹⁹ Houali, Mouloud. Contribution à l'évaluation des bibliothèques universitaires. Thèse de doctorat : bibliothéconomie : Alger : 2013

²⁰ Source : dépouillement des catalogues des éditeurs

Où l'ensemble des titres publiés en langue arabe par les trois éditeurs représentant les secteurs de l'enseignement supérieur, de l'éducation nationale et de la culture est de 38,39 %. Minimisons toutefois ce chiffre pour le secteur de l'éducation nationale ou l'IPN édite de façon presque équitablement le livre scolaire dans les deux langues (48,97 % sont en langue arabe).

A la lecture du tableau sur la production éditoriale étatique de 1962 à 1980, nous constatons aussi que 92% de la production éditoriale est assurée par l'état, 30% sont des ouvrages universitaires dont 21% est réalisée par l'office des publications universitaires. Nous notons l'effort de l'Etat pour l'algérienisation de l'enseignement supérieur. Mais cet effort reste très faible si nous mettons en rapport la production universitaire avec le nombre d'étudiants inscrits²¹ en 1980 ou nous obtenons un ratio de 0,7% soit moins d'un livre par étudiant inscrit à l'université algérienne.

Le ministère de l'enseignement supérieur réagit à la crise en installant les comités techniques du livre universitaire (CTLU) en 1981 « *le livre, en tant que véhicule essentiel des connaissances, doit être mis à la disposition des étudiants, enseignants et chercheurs en quantité, mais aujourd'hui plus en qualité.*²² » Les objectifs de ces comités se résument comme suit :

- Éclairer l'OPU et la SNED sur le choix des médias à acquérir
- Promouvoir la production nationale
- Réfléchir sur une politique nationale du document universitaire
- Nécessiter de chercher un équilibre entre ce qui doit être importé et ce qui peut être fait dans notre pays.
- Élaboration de listes d'ouvrages de bases nécessaires aux enseignements des tronc communs pour toutes les disciplines enseignées à l'université.

Seul ce dernier point a été concrétisé par ce comité avant sa dissolution.

Nous nous retrouvons pour cette deuxième période du modèle bibliologique -période postcoloniale : 1966-1988 - face à un schéma bibliologique pyramidale étatique, R. ESTIVALS (1983) « *c'est surtout dans le domaine de l'édition que l'étatisation des moyens de production était réalisée. Cette intervention était d'ailleurs considérée par les planificateurs comme nécessaire, étant donné les liens étroits qui unissaient à leurs yeux la production du livre et les problèmes de l'éducation nationale*²³ » où trois ministères se partagent le secteur de l'édition et que nous résumons et schématisons ci-dessous :

²¹ 57 445 étudiants toutes spécialités et tous cycles confondus.

²² Allocution de Monsieur le ministre lors de l'installation des CTLU le 30 octobre 1982.

²³ Estivals, Robert, op. cit.

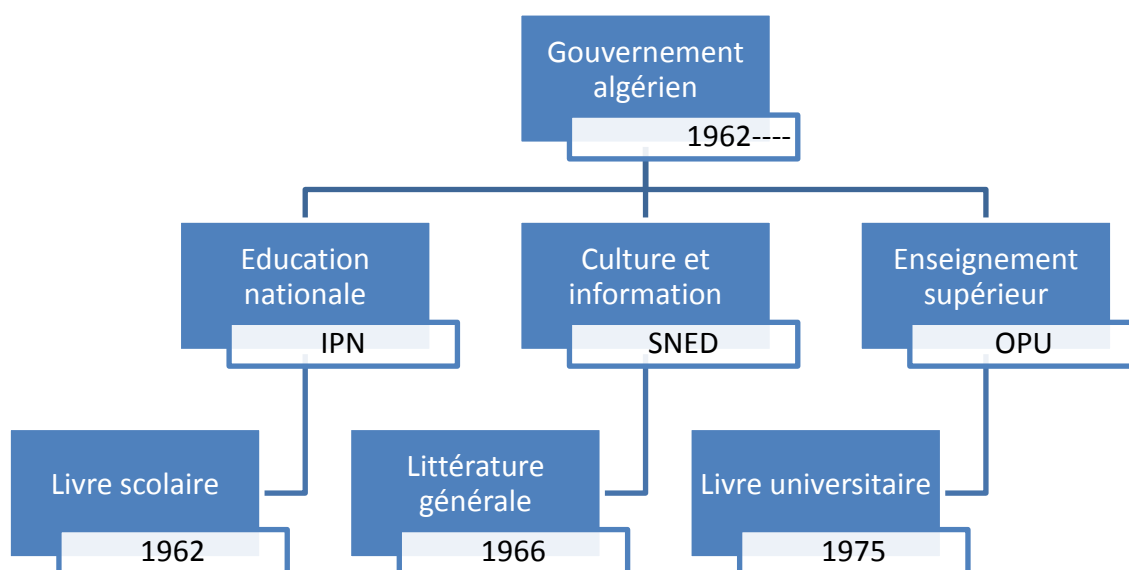


Figure 2 : Schéma du modèle bibliologique pyramidale étatique : 1966-1981

Ce modèle bibliologique pour la période postcoloniale nous montre bien le monopole du secteur étatique algérien dans la production et l'importation du livre pour la population algérienne. En effet, le livre scolaire est produit par l'institut pédagogique national, le livre universitaire par l'office des publications universitaires et le reste par la Société nationale d'édition.

La crise des années 1980 va entraîner une chute drastique du prix des hydrocarbures et pénaliser d'abord les pays exportateurs dont l'Algérie, qui doit faire face à une crise aiguë en moyens de financements extérieurs. Cette crise a pour corollaire la chute de l'investissement et de la production, une inflation de 25 % et un taux de chômage de l'ordre de 18 %. Soumise à une gestion planifiée et centralisée les entreprises publiques sont restructurées à partir de 1981.

1.3. 1982-1988 : troisième période du modèle bibliologique

La SNED n'échappe pas à cette réforme, en 1982, elle est scindée en quatre entreprises : entreprise nationale du livre (ENAL), Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG), entreprise nationale des messageries de presse (ENAMEP) et enfin l'entreprise de fourniture d'équipements culturels (ENAFEC). R. ALLAHOUM (1995) « La restructuration avait pour but de donner un nouvel élan à l'édition mais en réalité, elle a donné naissance à de nouvelles structures dépourvues de moyens. ²⁴»

Dès sa création, L'ENAL organise la foire du livre et ce jusqu'en 1986. A titre d'exemple, elle importelors de cette année des livres pour l'équivalent de 110 millions de FF.²⁵ Ce chiffre ne contredit en aucune façon les propos de R. ALLAHOUM, mais au contraire les appuie. La mauvaise gestion de cet événement par cette entreprise et la subvention de l'état pour le prix du livre (jusqu'à 80% du prix réel) ont fait que cette manifestation a été interrompue pendant

²⁴ Op. citée

²⁵ Source : le quotidien du matin du 21 septembre 1997

une dizaine d'années faute de budget. A partir de 1995, son organisation, conçue sur le modèle international (SILA, Salon international du livre d'Alger) a été confiée à un commissaire sous l'égide du ministère de la culture. Fort de son succès, puisque cette année 2018, sera programmée la 22ème édition à la fin du mois d'octobre.

Qu'en est-il du secteur éditorial de l'enseignement supérieur par rapport à la politique de restructuration ?

À l'inverse de la Sned, l'Office des publications universitaires ne sera pas concerné et touché par cette restructuration. L'année 1986 sera l'année de l'arabisation globale de l'enseignement des sciences sociales et humaines de l'université algérienne. L'OPU va accroître ses importations du Moyen Orient à partir de 1981 mais de façon irrégulière comme le montre le tableau *en infra* :

Nbr ex. Année	En langue arabe	En langue étrangère
1981	190 973	N-D
1982	115 756	242 292
1983	76 596	338 095
1984	36 000	268 862
1985	75 000	412 926
1986	189 000	118 122
1987	N-D	134 318
1988	238 050	260 248

Tableau 7 : Importation des ouvrages par l'OPU²⁶

Effectivement à la lumière du tableau 8, l'analyse du nombre d'ouvrages importés par l'OPU démontre que 59% des ouvrages importés sont en langue étrangères et nous notons pour cette période une légère hausse par rapport à la deuxième période du modèle bibliologique qui nous le rappelle était de 56% mais nous constatons que l'importation des ouvrages en langue arabe est identique pour les deux périodes analysées, soit 40%.

S'il est vrai que la langue arabe est appelée à devenir l'outil culturel et scientifique, il n'en demeure pas moins que la situation de bilinguisme, exige encore la coexistence entre le français et l'arabe ayant cours actuellement dans notre société. Notre observation s'appuie par le résultat d'une enquête publiée sous forme de tableau par la revue « Le français dans le monde²⁷ » publiée en 1984 ayant pour thème « la rentrée scolaire et universitaire en 1981 en Algérie ». Ce tableau donne les résultats de l'enquête en trois parties distinctes : les deux premières concernent l'enseignement primaire et secondaire, la troisième partie dont nous présentons les résultats, chiffre le secteur de l'enseignement supérieur (voir tableau 9).

²⁶ Source : Benchachoua, B, op. citée

²⁷ Née en 1961, *Le français dans le monde* est une revue de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), éditée par CLE International, ce périodique, présente l'actualité pédagogique et culturelle du français et de la francophonie.

Ordre d'enseignement	Nbr. d'élèves	Nbr. d'élèves apprenant le français	Nbr. de professeurs	Nbr. d'établissement
Enseignement supérieur	86 000 56 5000 en filière scientifique (66%) 29 500 en filière littéraire, sociales (34 %)	Près de 50 000 étudieraient en français dans les filières scientifiques 36 000 étudieraient en arabe qq. centaines en anglais	9 145 professeurs dont : 70 % algériens (10% de rang magistral) 7, 2 de coopérant	Une vingtaine d'établissement (universités, centres universitaires et instituts)

Tableau 8 : La rentrée universitaire en Algérie en 1981 (source : Le français dans le monde).

Toutefois au regard du nombre d'étudiants inscrits, la production nationale reste très insuffisante et régresse d'année en année.

Du côté des éditeurs privés, trois nouvelles maisons font leur apparition en 1987. Le ministère de la culture et de l'information réagit en promulguant un arrêté sur l'autorisation d'édition et dont l'objectif principal est le contrôle de l'édition.²⁸

Nous pouvons conclure pour cette troisième période du modèle bibliologique que l'étude des différents organismes éditeurs du secteur étatique qu'il n'y a pas eu une véritable politique du livre universitaire mais seulement une tentative. Tentative qui semble au regard des résultats positionnés par rapport aux deux premières périodes, que de nombreux problèmes existent et constituent une entrave sérieuse au développement de la production universitaire. Parmi ces problèmes citons :

²⁸ Cet arrêté sera abrogé en 1989 avec la nouvelle constitution algérienne et notamment son article 36 « la liberté de création intellectuelle, artistique et scientifique est garantie au citoyen. Les droits d'auteur sont protégés par la loi. La mise sous séquestre de toute publication, enregistrement ou tout autre moyen de communication et d'informatique ne pourra se faire qu'en vertu d'un mandat judiciaire. »

- insuffisance de matières premières notamment le papier
- insuffisance de manuscrits : de nombreux auteurs publient leurs travaux à l'étranger : rapidité dans la publication et notoriété
- l'OPU ne dispose que de 3 imprimeries
- un circuit de distribution qui couvrirait l'ensemble du territoire national et qui assurerait une circulation normale du livre à travers celui-ci, en effet l'OPU ne dispose que de 48 librairies et 74 librairies pour l'ENAL.

Cette analyse de la troisième période du modèle bibliologique rejoint l'étude des auteurs R. Allahoum et R. Estivals et qui attestent toujours en présence d'un schéma pyramidal étatique avec l'éclatement de la SNED en quatre entreprises (Figure 3).

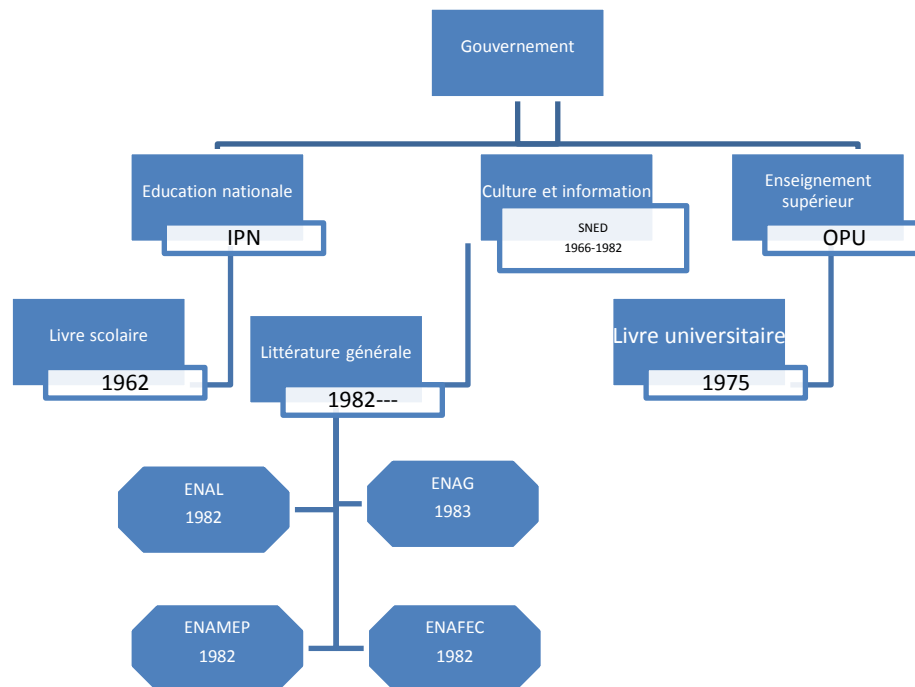


Figure 3 : Schéma du modèle bibliologique pyramidal étatique : 1982-1988

2. L'édition universitaire de 1988 à 1997

Ce millésime marque un tournant historique qui engendre le pluralisme politique. Sur le plan économique, la situation exige une révision rapide de l'ensemble des règles de fonctionnement de l'économie, qui après des tentatives de rééquilibrage et de restructuration d'entreprises sans effets dans les années quatre-vingt- se traduit aujourd'hui par un changement radical d'option de développement vers une économie de marché. Il fallait pour cela, réviser le rôle de l'état, et instituer les outils économiques visant à faciliter cette transition d'une économie administrée vers une économie de marché. L'entreprise publique, devenue société par action, est réputée commerçante et dispose de toute la latitude pour développer ses stratégies de développement et ce, indépendamment des obligations de l'état.

Le secteur de l'édition a évolué dans le même sens puisque du monopole de l'état sur l'édition on assiste à l'apparition d'un système de production éditoriale privée. La constitution de 1989²⁹ notamment ses articles 35 et 36 ainsi que la Loi sur l'information³⁰ de 1990 pour les publications périodiques garantissent la liberté de création intellectuelle artistique et scientifique.

²⁹ En ligne : <http://www.el-mouradia.dz/francais/symbole/textes/constitutions/constitution1989.htm>

L'édition privée s'installe en force : quarante-cinq maisons d'édition sont créées de 1991 à 1994 dont trente-six sont localisées dans la capitale. Néanmoins à cause de tirages mal évalués, de coût de production élevé, de nombreuses maisons d'édition connaîtront des difficultés financières et certaines d'entre elles cesseront leurs activités éditoriales. Les autres arriveront à survivre et vont s'organiser en association (Association nationale des éditeurs algériens) à partir de 1989. Cette association regroupe les éditeurs publics et privés. Leur objectif est de prendre en charge les problèmes du secteur et de contribuer à développer une politique d'édition plus dynamique.

A travers ce volet, nous tenterons une étude comparative entre le secteur public représenté par l'OPU avec l'apport d'un éditeur du secteur privé à savoir les éditions Chihab toujours dans l'édition du livre universitaire.

Pour cette période parler d'une maison d'édition spécialisée dans le livre universitaire est prématuré. Mais les éditions Chihab sont les seuls à notre connaissance à avoir édité dans ce domaine.

Cet éditeur privé, installé à Batna (à l'est d'Alger) depuis 1962 comme imprimeur, touche véritablement à l'édition à partir de 1988³¹ et installe ses bureaux à Alger. Ce n'est qu'à partir de 1993, qu'il tente d'orienter sa politique éditoriale vers le livre universitaire, scolaire et para scolaire. Il publie en moyenne cent titres par an avec un tirage moyen de 2000 exemplaires pour le livre universitaire et 3000 exemplaires pour le livre scolaire.

Chihab a signé des contrats de coédition avec Eyrolles et sa filiale les éditions d'organisation qui sont tous les deux spécialisés dans le livre universitaire. Les contrats stipulent que Chihab doit faire un tirage inférieur à 2000 exemplaires pour chaque titre coédité et que la vente s'effectue exclusivement sur le territoire national.

Nous avons retenu pour l'analyse de cette dernière période les indices suivants : le nombre de titres publiés, la date de publication, la langue d'écriture et les grandes disciplines enseignées à l'université algérienne : les sciences exactes et les technologies, sciences médicales et les sciences humaines et sociales.

De 1988 à 1993 l'OPU détient toujours le marché du livre universitaire avec 1093 titres publiés et avec une moyenne annuelle de 97 titres en langue arabe et 85 titres en langue étrangère. La production en titres de l'OPU en langue arabe passe de 43% de la production globale à 53% pour cette même période. Ceci est dû au durcissement de la politique d'arabisation du gouvernement algérien avec la promulgation de la loi sur l'arabisation dans les années 1990. Cet état de fait se répercute également au niveau des importations, on relève en effet que 58% des ouvrages sont importés du Moyen Orient contre 28% pour la période 1983-1988.

Le secteur privé en l'occurrence les éditions Chihab ne publient qu'une dizaine de titres. Tandis que dans le secteur étatique, l'ENAL, traverse une crise financière aigüe, et ne publie que 96 titres en 1993 de même que son budget n'a pas dépassé les trois milliards de DA cette année³². De 1994 à 1996, les éditions Chihab orientent leur politique éditoriale vers le livre universitaire. Afin de mener une analyse bibliométrique scientifique nous avons utilisé

³⁰ En ligne : <http://www.el-mouradia.dz/francais/symbole/textes/constitutions/constitution1989.htm>

³¹ De 1962 à 1981, cet éditeur a édité soixante titres. Source Lamrous Amel, op. citée

³² Allahoum, Rabah. Les modèles bibliologiques dans le monde, op. citée

comme source de référence le catalogue publié par l'éditeur ainsi que son bulletin d'information. Le catalogue est classé par collections ; dix-huit titres de collections ont été recensés.

Le dépouillement de ces deux sources que nous présentons sous la forme de tableaux ; le premier concerne la production éditoriale globale de Chihab de 1992 à 1997 (Tableau 10).

Nombre total de titres publiés	201 titres répartis comme ci-dessous
Nombre de titres publiés en langue arabe	64 dont 4 sont des livres universitaires soit 0,3% de la production globale et 0,6% de la production globale en langue arabe
Nombre de titres publiés en langue arabe	137 dont 102 sont des livres universitaires soit 51% de la production globale et 79 % de la production en langue étrangère

Tableau 9 : Dépouillement du catalogue des éditions Chihab : 1992/93 - 1996/97

La répartition par année et par langue se présente comme suit dans le second tableau (11).

Année	Nombre de titres publiés		
	Langue Arabe	Langues étrangères	TOTAL
1992/93	26	6	32
1994	21	22	43
1995	11	53	64
1996/97	06	56	62
TOTAL	64	137	201

Tableau 10 : Nombre de titres par langues publiés par Chihab de 1992/93 à 1996/97

À la lecture de ces deux tableaux et au regard du nombre de titres publiés, nous constatons que le manuel scolaire en langue arabe représente 29 % de la production globale et 93% de la production éditoriale en langue arabe. Nous pouvons affirmer que de 1992 à 1997 que la production et la réalisation du le livre universitaire en langue arabe n'était pas la priorité des éditions Chihab avec seulement quatre titres publiés. Le ministère de l'éducation nationale permet aux éditeurs privés à produire le livre scolaire et parascolaire avec une autorisation émanant de ses services après lecture du manuscrit. Toujours au regard de ces chiffres Chihab publie en moyenne cinquante titres par an d'ouvrages universitaires et scolaires dont 68% sont en langue étrangères.

Le dépouillement du catalogue des éditions Chihab par grandes disciplines enseignées à l'université réparties par langue nous interpelle (tableau 12). En effet, aucun titre en langue arabe n'est édité pour les sciences exactes et les sciences médicales. Ce chiffre peut facilement s'expliquer par le fait que la langue française est la langue d'enseignement de ces deux disciplines.

Disciplines	Nombre de titres publiés		
	Langue arabe	Langues étrangères	TOTAL
Sciences exactes et technologie	0	34	34
Sciences médicales	0	2	2
Sciences sociales et humaines	4	62	66
TOTAL	4	98	102

Tableau 5 : Nombre de titres par discipline et par langues pour le livre universitaire publié par Chihab de 1992/93 à 1996/97.

À la lumière des données obtenues de cette étude, les sciences humaines et sociales dominent avec 66 titres publiés dans les deux langues soit 64 % de la production des livres universitaires mais au regard des titres des ouvrages, nous constatons que les sciences économiques et la gestion représente 53 titres publiés soit 51% des publications universitaires; la technologie, et les sciences exactes 34 titres soit 33 % et enfin les sciences médicales 2 titres seulement publiés soit 0,1% des publications universitaires. Les éditions Chihab ont orienté leur politique éditoriale vers le livre universitaire de vulgarisation scientifique en ciblant un lectorat bien particulier : les cadres d'entreprises.

Qu'en est-il du secteur étatique en 1994 ?

L'OPU qui avait publié une moyenne de 182 titres pour la période 1988-1993 on constate à la lecture du tableau *en infra*, que l'année suivante une chute dans la production avec une moyenne de 118 titres par an dont 51% sont en langues étrangères (Tableau 13).

Année	Nombre de titres publiés		
	Langue Arabe	Langues étrangères	TOTAL
1993	63	76	139
1994	77	85	162
1995	67	59	126
1996/97	23	24	47
TOTAL	230	244	474

Tableau 12: Nombre de titres publiés par l'OPU de 1993 à 1997³³ par langue

Par contre, si nous portons un regard sur la production de l'OPU par langues nous remarquons que les langues étrangères dominent toujours avec 244 titres soit 51 % de la production éditoriale de l'office pour cette période. Pouvons-nous émettre l'hypothèse que le gel de la loi sur l'arabisation serait une des raisons de cet état de fait ? Une analyse à long terme de la production de l'éditeur pourrait apporter une réponse.

En ce qui concerne l'analyse de la production de l'OPU par disciplines nous avons exploité le catalogue thématique de cet éditeur intitulé « Liste des publications ». Ce catalogue est une publication trimestrielle classée selon les grandes disciplines : sciences exactes-technologie, sciences médicales et sciences sociales. Il est bilingue (arabe - français). Les résultats du dépouillement de ce catalogue sont présentés au tableau ci-dessous.

³³ Source : Catalogue de L'OPU

Disciplines	Nombre de titres publiés		
	Langue arabe	Langues étrangères	TOTAL
Sciences exactes et technologie	69	120	189
Sciences médicales	0	85	85
Sciences sociales et humaines	214	73	287
TOTAL	214	280	494

Tableau 13 : Production éditoriale par grandes disciplines de l'OPU³⁴

Nous constatons que, la production d'ouvrages en sciences médicales en langue arabe est absente. Ce qui est tout à fait justifié puisque l'enseignement de cette spécialité est toujours en langue française et ce malgré l'arabisation de l'enseignement du primaire au secondaire. Pour les autres disciplines, les sciences humaines et sociales dominent avec une production de 214 titres en langue arabe.

Néanmoins, à la lecture de ces chiffres, nous pouvons conclure que l'OPU a mis en place une politique éditoriale en rapport avec les enseignements de l'université algérienne :

- Dominance de la langue arabe pour les sciences sociales avec 214 titres publiés. L'enseignement des sciences sociales et humaines est toujours enseigné dans cette langue depuis 1986 ;
- Dominance des langues étrangères pour les sciences exactes et les sciences médicales ; avec 197 titres publiés en langues étrangères, soit 74% des titres publiés en sciences exactes et technologie et 100% pour les sciences médicales confirme l'adéquation entre l'enseignement et la politique éditoriale de cet éditeur.

En 1997, l'OPU traverse une période difficile, près de 50° des salariés ont été licenciés dans le cadre d'un plan de redressement établi par la direction générale de l'entreprise. Une vingtaine de ses librairies seront vendues aux travailleurs de l'office ; quatre seront mises aux enchères publiques ; les vingt-quatre restantes situées dans les enceintes universitaires ou dans les villes universitaires resteront la propriété de l'OPU. Cet éditeur étatique n'importera plus d'ouvrages à partir de 1994.

Précisons que depuis 1995, l'activité d'importation et de commercialisation en Algérie des publications étrangères est agréée par les pouvoirs publics sous l'impulsion de l'économie de marché.

Le deuxième éditeur étatique en l'occurrence l'ENAL a fait l'objet la même année 1997, d'une décision de dissolution. Cette entreprise qui comptait 580 travailleurs, disposait d'un patrimoine de 74 librairies et de 5 dépôts au niveau national et accusait un déficit budgétaire évalué à 13 milliards de centimes « *la dissolution de l'ENAL s'avère aujourd'hui une décision très lourde de conséquences. La question de l'heure est de savoir quel est l'avenir réservé à la production du livre algérien ? Que restera-t-il du livre ? Et où est la politique du livre.*³⁵ »

A la lumière de ce dernier schéma d'un modèle bibliologique (figure 4), nous observons une stabilité pour le livre scolaire et le livre universitaire financés par l'état. En effet, depuis la date de la mise en place de l'IPN et de l'OPU, ces deux organismes malgré toutes les difficultés rencontrées continuent leur mission de producteur de

³⁴ Nous n'avons pu exploiter seulement les années 1993 à 1995 du catalogue.

³⁵ El Watan du 25 septembre 1997

livres. Malheureusement, ce qui n'est pas le cas pour le livre produit et financé par le ministère de la culture.

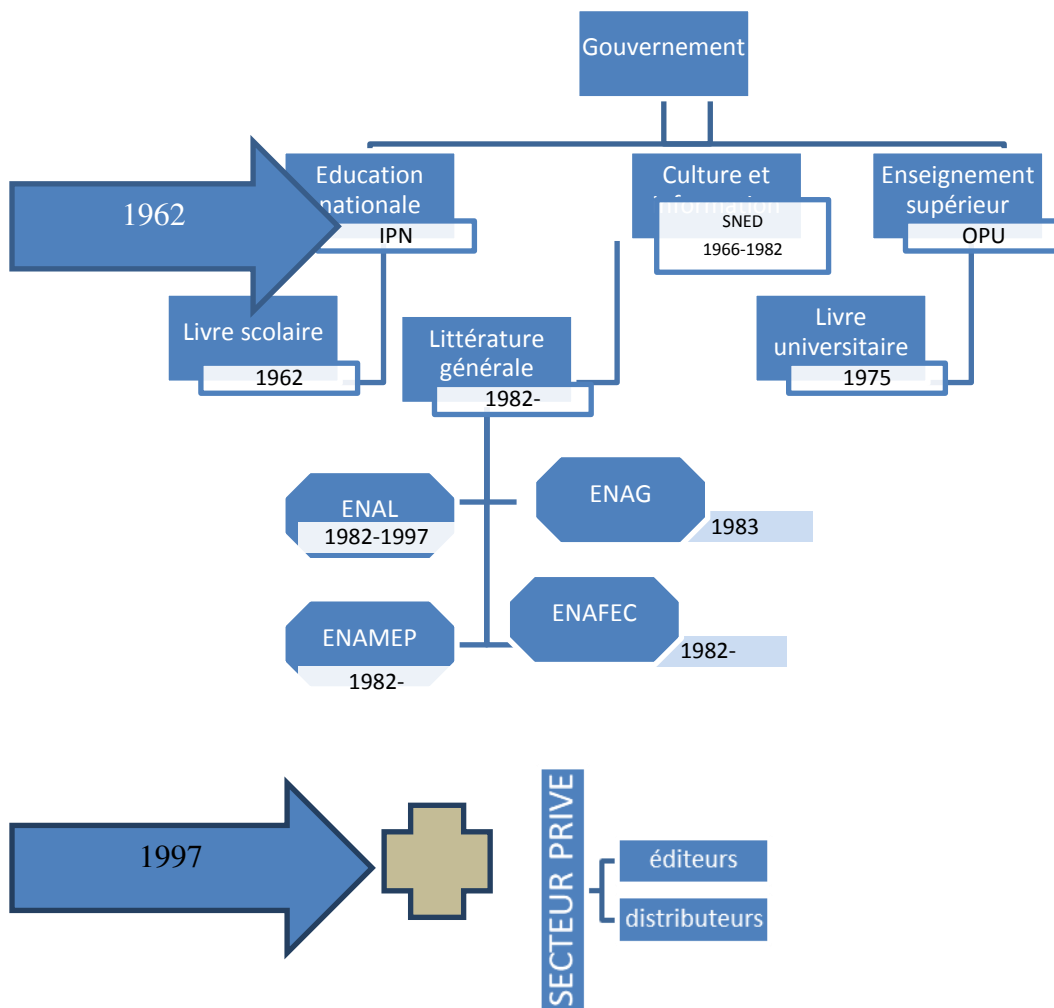


Figure 4 : Schéma du modèle bibliologique en économie de marché.

Notre hypothèse du départ émise que l'édition en Algérie ne s'appuie pas sur des études de marché basées sur la connaissance des habitudes et motivation de lecture est vérifiée. Ces études si elles sont réalisées permettront de planifier la production éditoriale.

Conclusion

Au terme de cette étude sur l'édition universitaire en Algérie pour la période de 1962 à 1997, à partir d'une étude bibliométrique de la production éditoriale, 3 schémas de modèles bibliologiques ont été dégagés.

Le premier est un modèle bibliologique pyramidal d'état où le secteur de l'édition était du monopole des trois ministères en charge du livre, et ce 1966 à 1987. En 1988, avec l'ouverture de l'économie de marché, on assiste à la naissance d'un secteur d'édition privée. Nous nous trouvons ici, dans une phase de transition. En 1997, avec la dissolution de l'ENAL, la privatisation de l'ENAG et le plan de redressement de l'OPU, nous nous dirigeons vers une organisation libérale du secteur de l'édition en Algérie.

Cette étude nous interpelle sur l'avenir du livre dans la politique éditoriale de l'Algérie avec l'avènement du numérique. Quelle place occupe tout particulièrement le livre universitaire

numérique dans la politique éditoriale de l'enseignement supérieur ? Ce questionnement fait l'objet d'une recherche dans le cadre de la préparation d'une thèse de doctorat.³⁶

Références bibliographiques

- Allahoum, Rabah. L'état du livre dans les pays du tiers monde. In : Revue de l'information scientifique et technique, vol. 2, n°1, 1992
- Allahoum, Rabah. Le Livre en Algérie. Thèse de doctorat pour le 3^{ème} cycle, Bordeaux III, 1984
- Allahoum, Rabah. Les Modèles bibliologiques dans le monde : passé et présent. 13^{ème} colloque international de bibliologie, Paris, 23-26 octobre 1995
- Benchachoua, B. L'Office des publications universitaires : étude descriptive. Mémoire de fin de licence. Alger, 1996
- Estivals, Robert. Le Livre dans le monde. Paris : Retz, 1983
- Houali, Mouloud. Contribution à l'évaluation des bibliothèques universitaires. Thèse : Doctorat : bibliothéconomie : Alger : 2013
- Madi Mustapha, « Le paysage éditorial, vers un renouveau ? », *La pensée de midi*, 2001/1 (N° 4), p. 102-110. URL : <https://www.cairn.info/revue-la-pensee-de-midi-2001-1-page-102.htm>
- Lamrous A. et Djari D. Les maisons d'édition du secteur privé. Journée d'études organisée par l'Institut de bibliothéconomie, Alger, 1994.
- Ouali, Hacène. Le livre universitaire à l'OPU. Thèse Magister : Bibliothéconomie : Alger
- El Watan du 25 septembre 1997
- Le Matin du 21 septembre 1997

³⁶ Perspectives de l'édition universitaire à l'ère du numérique. Thèse de doctorat en phase finale sous la direction du Professeur R. Allahoum.